



ENTREZ, ENTREZ, IL Y AURA DE LA PLACE POUR TOUT LE MONDE

Depuis plusieurs jours, de nombreux établissements se sont mis au diapason de la lutte contre le COVID-19, à Metz, nous n'anticipons rien mais attendons les ordres de la ministre ou de la DAP ; alors quand les notes sortent, il ne faudrait pas attendre 15 jours pour les appliquer.

Nous ne pouvons continuer à envoyer 160 détenus en promenade simultanément.

Par une note du 17 mars 2020, la DAP demande d'assurer les promenades en adaptant localement le nombre de détenus sur une promenade. Nous vous demandons de limiter à partir de demain à 15 le nombre de détenus sur une cour de promenade, ce qui limiterait à 60 le nombre de détenus sur les 4 cours. Charge à vous d'organiser les rotations pour que chaque détenu puisse bénéficier d'une heure de promenade.

Cette même note préconise de maintenir uniquement la cantine tabac, mais nous on continue à distribuer des Mars et des Bounty.

Monsieur le directeur, vous ne pourrez pas dire que nous ne vous avons pas mis en garde.

Le bureau local, le 18 mars 2020